

Conseil d'Administration du 8 janvier 2019 PROCES VERBAL

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 23 octobre 2018 / Réponse à l'ADIMCP
2. Représentations : proposition du bureau
3. Commissions 2019 : propositions du bureau
4. Retour sur les événements et réunions récents
5. Questions et informations diverses

Débats

Le quorum étant atteint – 16 administrateurs présents ou représentés sur 18, le Conseil d'Administration peut débuter.

1. Approbation du PV du CA du 23 octobre 2018 / Réponse à l'ADIMCP :

Suite à l'envoi à l'ensemble des administrateurs du projet de PV du CA du 23 octobre 2018, un courrier du Président de l'ADIMCP a été adressé au bureau. Ce courrier est joint au présent document.

Sur le report du point financier : le CA du 23 octobre ayant été le premier après l'AG du 11 octobre, un long moment a été pris afin que l'ensemble des administrateurs se présentent. Cela a étiré la réunion mais paraissait nécessaire, la totalité du CA ayant été renouvelée. Ceci étant dit, le Conseil d'Administration préconise que, dans l'avenir, les discussions financières et budgétaires soient systématiquement positionnées en début de réunion.

Sur le déficit de 100 000 € : le trésorier précise que, de gros changements ayant eu lieu au sein de l'association fin 2017 avec la fin du Plan Départemental de Formation Complémentaire (PDFC ou « marché ») et la dissolution du PRL Handéo 38, l'année 2018 a été consacrée à épurer la situation comptable avec beaucoup de dépenses qui n'ont pu être annulées du jour au lendemain. Ainsi, de la location de la Grange

qui représentait 105 000 € de dépenses annuelles (location, copieur, entretien, assurance, charges...), on est passé à la location d'un bureau représentant moins de 9 000 € annuels... en cours d'année. La résiliation du contrat du copieur, plusieurs fois abordée, a coûté 19 000 €. La subvention du département, qui s'élevait historiquement à 78 300 €, a été divisée par deux en 2018 – soit 38 400 €. Le licenciement du dernier salarié du PDFC a porté sur les comptes 2018. 2018 va donc effectivement présenter un déficit de plus de 100 000 €, mais celui-ci va être compensé par les excédents réalisés sur le PDFC les années précédentes. HandiRéseaux38 va revenir à un fonds de roulement de 20 000 € environ, qui était celui de l'ODPHI avant le PDFC et le PRL Handéo. Par ailleurs, la différence entre le budget 2018 – 230 000 € - et le prévisionnel 2019 – 90 000 €, montre bien un changement d'échelle et un assainissement de la situation, bien qu'il reste 13 000 € à trouver pour boucler ce prévisionnel.

Sur la perception négative des excédents du PDFC par le Conseil Départemental : le trésorier reconnaît que l'expression « extrêmement mal vus » est subjective et n'a pas à figurer au PV – elle en sera donc retirée. Il insiste néanmoins sur le fait que l'ODPHI n'a pas dépensé la totalité des fonds qui lui ont été attribués pour le PDFC, ce qui a permis au Conseil Départemental d'argumenter sur un « trésor de guerre » lors des discussions pour la reconduction de la subvention en 2018. Pour négatif qu'il soit, le déficit de 2018 permet donc d'assainir les relations avec le Conseil Départemental.

Sur l'historique des départs de l'Afiph et de la MFI : après vérification de l'enchaînement des faits, il apparaît que les retraits de l'Afiph et de la MFI ont bien eu lieu après l'élection à la vice-présidence du CDCA. L'Afiph partant dans un premier temps, le lendemain de cette élection, puis la MFI, après la démission de Bernard Chamaraud.

Les administrateurs réunis ce jour valident l'ensemble des réponses apportées.

2. Représentations : proposition du bureau

Sur proposition du bureau, le Conseil d'Administration décide, après discussion :

- de maintenir en l'état les représentations au CDCA et à la Comex de la MDPHI : Nelly Maroni en tant que titulaire, Christophe Schildknecht en tant que suppléant ;
- de ne pas renouveler l'adhésion à l'ADPA, HandiRéseaux38 n'adhérant pas à d'autres organismes d'aide à domicile ;
- de maintenir en l'état les relations avec Alma Isère et Alertes : Florence Hanff représente HandiRéseaux38 au CA d'Alma Isère, Josiane Monnet représente

HandiRéseaux38 au CA d'Alertes. Annick Tormos, représentante d'Alma Isère et Maurice Derras, administrateur d'Alertes, seront invités au CA d'HandiRéseaux38 ;

- de ne pas renouveler l'adhésion au CREAI, HandiRéseaux38 n'y ayant pas d'intérêt particulier ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au CA de l'IFTS et d'y nommer Pascale Sanchez en tant que suppléante de Nelly Maroni. À la prochaine AG de l'IFTS, Pascale Sanchez sera candidate au CA en tant que titulaire ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au CA du Rheop. Paule-Catherine Arnaud Gigon y secondera Marielle Lachenal ;
- de maintenir l'adhésion au TASDA. Raphael Thivillier y assurera l'intérim de Nathalie Descamps, actuellement en congés ;
- de ne pas renouveler l'adhésion à l'UDAI ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au CCUSDA, pour prise d'information ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au CerAura. L'ensemble des administrateurs sera destinataire des informations émanant du Comité d'entente ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au GCS MRSI, Christine Baret étant représentante ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au RéHPSY, Josiane Monnet étant représentante ;
- de maintenir la présence d'HandiRéseaux38 au sein du réseau Partenaires Egalité, Camille Clary étant représentante ;
- de confier les questions d'accessibilité au Cridev, en lien avec l'ensemble des administrateurs.

Il est acté que toute représentation devra faire l'objet d'un retour écrit auprès du coordinateur de l'association.

3. Commissions 2019 : propositions du bureau

Commission Accès à la culture pour tous :

La commission est maintenue et confiée à Paule-Catherine Arnaud Gigon et Frédérique Ryboloviecz, Jean-Paul Gouttenoire désirant passer la main.

Pour 2019, la commission souhaite dresser un état des lieux de l'Accès à la culture en allant rencontrer les acteurs médico-sociaux et culturels sur le terrain. La question de l'organisation d'une nouvelle journée de Rencontres est en suspens.

Commission Forum :

Le Conseil d'Administration propose de confier la commission Forum à Nelly Maroni et de la rencontrer afin d'établir une feuille de route précise. L'événement Forum reste incontournable mais doit se recentrer sur la parole de l'utilisateur. Bien qu'indéniablement qualitatif le projet partenarial de théâtre conduit en parallèle en 2018 s'est révélé lourd à porter pour HandiRéseaux38, en temps de travail comme

en termes financiers. L'engagement dans de tels projets ne peut se faire sans une contrepartie financière pour l'association.

Commission accessibilité :

La relance d'une telle commission, animée notamment par le Cridev, est proposée. Deux thématiques semblent particulièrement intéressantes : le dépassement des seules normes d'accessibilité physique pour intégrer notamment le handicap intellectuel ; et l'accessibilité numérique. Une réunion sera organisée pour définir les contours et les objectifs d'une éventuelle commission.

Commission Santé et Handicap :

Un débat public a été organisé en novembre par Marielle Lachenal, via le Conseil Territorial de Santé. Un compte rendu d'une cinquantaine de pages vient d'être diffusé, qui fait ressortir de vraies préoccupations chez les usagers comme chez les professionnels de santé. Une commission pourrait se saisir des suites de ce débat. Une réunion sera organisée pour en définir les contours et les objectifs.

Commission Sensibilisation aux handicaps :

Une réunion sera proposée à l'ensemble des adhérents proposant des outils de sensibilisation pour dresser un inventaire de ce qui existe. La commission pourrait ensuite réfléchir à une offre mutualisée de ces outils, à la mise en place de formations ?

4. Retour sur les événements et réunions récents :

- 16/10 : Rencontre avec la DGFIP :

Rencontre dans la cadre de la demande d'habilitation aux dons faite en janvier 2018 sous le nom ODPHI. L'administration a demandé des précisions suite aux changements de noms, de statuts et d'activités (arrêts du marché et d'Handéo38). Nous sommes désormais en attente de réponse sur l'habilitation.

- 6/11 : Plénière CDCA :

L'objet de la réunion était la présentation des travaux des cinq groupes de travail du CDCA : éthique, soutien aux aidants, respect des droits, bientraitance et vieillissement. Sur la forme, il est regrettable que l'ordre du jour soit très mal tenu, ce qui engendre un déséquilibre de temps de parole entre les premiers intervenants et les derniers.

Sur le fond, le CDCA se révèle pour l'instant un lieu de déclaration d'intentions avec peu ou pas de déclinaisons pratiques. Il devrait également être le lieu du suivi du schéma mais celui-ci n'a pour l'instant pas été abordé.

- 7/11 : Rencontres Culture :

La qualité était au rendez-vous mais la journée s'est révélée un échec en termes d'affluence. Sujet ? Inscription dans le mois de l'accessibilité ? Le groupe « Accès à la culture pour tous » devra faire l'analyse de cet échec.

- 21/11 : Soirée Accès à la santé :

Une bonne mobilisation, à l'exception notable de l'Afiph. L'Esthi et l'APF France Handicap, notamment, sont venus en nombre avec des usagers. Ces derniers ont eu la parole et, en ce sens, la promesse d'un « débat public » a été tenue. Mme Cantinat, qui est désormais responsable de l'offre de soin à la DT Isère de l'ARS a fait une très bonne synthèse de la soirée.

- 27/11 et 4/12 : Forum / Projet Amour et Handicap :

Un succès au niveau de l'affluence – 150 personnes au Forum, 300 au théâtre le 4/12 – comme de la qualité du spectacle produit dans le cadre du projet « Amour et Handicap », mais un bémol sur l'aspect Forum avec un temps d'échange sans doute trop court. Sur l'aspect financier, le coût du Forum – soit les 2 300 € de participation au projet « Amour et Handicap » - est encore trop élevé, d'autant plus au vu des financements obtenus pour le projet « Amour et Handicap » - plus de 30 000 €. Le travail effectué par les salariés d'HandiRéseaux38 aurait dû être porté au budget du projet.

- 28/11 : Comex MDPHI :

Trois sujets importants à l'ordre du jour :

. la mise en place du nouveau système d'information de la MDPH. Une grosse opération puisque ce SI doit notamment être en lien avec la CAF pour les versements d'allocations et avec ViaTrajectoire pour les suivis post-notification. Ce nouveau SI devrait être en place en juin 2019. Christophe Schildknecht indique que, côté établissements, les formations à l'outil ViaTrajectoire ont démarré.

. la Réponse Accompagnée Pour Tous. L'Isère est en retard sur ce sujet puisque le dispositif est déjà opérationnel dans d'autres départements. Un schéma du dispositif isérois a été présenté, ainsi que le dossier permettant de le solliciter. Mme Fugier-Garden supervisera la RAPT à la MDA. HandiRéseaux38 pourrait intervenir à deux niveaux dans la mise en place du dispositif : la communication, afin de le faire connaître à ceux qui sont susceptibles d'y faire appel (parents, établissements) ; et la question de la définition des différentes « situations » (« complexe », « critique », « complexe ET critique », voir schéma joint).

. l'application du Règlement Général de Protection des Données. Un délégué à la protection des données, M. Bonnet, a été nommé au Département. Il pourrait être sollicité pour une information auprès des petites associations de notre réseau.



PROCHAIN CA :

Mardi 19 mars 2019

17h30

Au SESSAD Apajh

18, rue Henri Barbusse à Grenoble